

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19912 - 77ÈME ANNÉE

Présentation en assemblée plénière du bilan de 11 années de gestion de la collectivité par l'ancienne majorité

Région Réunion : Huguette Bello pour la transparence sur 1,241 milliard d'euros de dettes laissées par Didier Robert

La présidente du Conseil régional, Huguette Bello et des élus de la majorité, ont tenu une conférence de presse ce jeudi matin à la veille de l'assemblée plénière ayant à l'ordre du jour le compte administratif. Le bilan de la gestion de la Région par la majorité sortante est désastreux : la dette de la collectivité s'élève à plus d'1,2 milliard d'euros, soit plus que son budget annuel. La majorité demande donc des comptes à Didier Robert, président sortant, et veut que toute la lumière soit faite sur les raisons qui ont amené à une telle situation.

Lorsque Didier Robert prend les rennes de la Région Réunion en 2010, la collectivité est citée en exemple en matière de gestion des fonds publics. La présidence de Paul Vergès avait permis de dégager un excédent de près de 150 millions d'euros alors que la Région Réunion était maître d'ouvrage et principal financeur de plusieurs grands chantiers : route des Tamarins, boulevard Sud à Saint-Denis, déviations de Bras-Panon, de Sainte-Marie et de Grands Bois. Dans le même temps, la Région construisait une moyenne plus d'un lycée par an. La crédibilité de la gestion de Paul Vergès était telle que la Région Réunion avait réuni les financements nécessaires pour deux

grands chantiers grâce à la confiance de l'État et de l'Europe : le tram-train et la nouvelle route du littoral. A cette époque, la Région Réunion jouait pleinement son rôle d'impulsion dans l'économie : les deux-tiers du budget étaient consacrés à financer les investissements, les dépenses les plus créatrices d'emploi.

« Recours systématique à l'emprunt »

Avec le changement de majorité à la Région Réunion depuis le 27 juin dernier, l'heure du bilan est venue à l'occasion ce vendredi matin de la présentation du compte administratif de la collectivité. Ce jeudi matin, la majorité régionale a présenté les grandes lignes de son analyse de la situation financière de la Région, après 11 années de présidence par Didier Robert. D'après les chiffres donnés lors de la conférence de presse, le bilan est désastreux.

« L'épargne nette "famélique" de 46 millions d'euros impose le recours systématique à l'emprunt.

A ce jour, le taux d'endettement 2020 de la Région Réunion s'élève à 23% pour 11,7 ans de capacité de désendettement, nettement au dessus du seuil national. Cette faible marge de manœuvre finan-

cière requiert un réajustement du budget 2021 afin de répondre, avec sincérité et transparence, aux besoins des Réunionnais en cette période de crise sanitaire », indique la majorité régionale.

« Nous n'avons eu de cesse de dénoncer cette situation », rappelle Huguette Bello, « où nous avons un endettement de 231 %. Chaque Réunionnaise et chaque Réunionnais doit entendre et comprendre que nous sommes endettés à plus de 1,241 milliard d'euros. Notre capacité de désendettement est de 11,7 années, alors que la moyenne des Régions est de 9 années. La Réunion est dans une situation financière extrêmement difficile ».

Vers une assemblée plénière sur la nouvelle route du littoral

« Nous avons le devoir de dire la vérité, de faire la transparence sur toute la situation de la Région Réunion qui a des compétences en matière économique, dans les crédits qui sont attribués aux entreprises par l'intermédiaire de fonds européens », a-t-elle précisé, « il y a la responsabilité que cette rentrée soit une rentrée convenable pour les lycéens, pour tous ceux qui vont à l'école à La Réunion ». Concernant « la nouvelle route du

littoral qui n'est pas terminée, sur ce point ». La présidente de la Région souhaite donner la plus large audience à cette assemblée, invitant les télévisions à les retransmettre afin que les Réunionnais puissent avoir accès à ces importantes informations. Et cela d'autant plus que la collectivité doit tenir compte « des demandes des 5 micro-régions ». Des rencontres avec l'État sont prévues pour que la nouvelle di-

rection de la Région puisse préparer son assemblée extraordinaire sur la nouvelle route du littoral dans les meilleures conditions.

M.M.

Face à l'annonce d'« un emballement épidémique que nous n'avons jamais connu jusqu'à maintenant »

Confinement à La Réunion pour éviter le tri des malades à l'hôpital

Afin de stopper la progression très inquiétante de l'épidémie de coronavirus à La Réunion, le préfet a décidé hier de confiner les habitants du territoire. Ce confinement consiste en un couvre-feu à partir de 18 heures et jusqu'à 5 heures du matin, et une limitation des déplacements à un rayon de 10 kilomètres autour du domicile du lundi au vendredi, limite ramenée à 5 kilomètres le week-end. Seuls des motifs impérieux permettent de déroger à ces mesures exceptionnelles.

Hier en conférence de presse, le préfet de La Réunion a annoncé sa décision d'un confinement de La Réunion selon des modalités différentes du précédent l'an dernier. Voici un extrait de sa déclaration :

« Nous sommes confrontés à une croissance épidémique exponentielle sans précédent à La Réunion,

qui voit notre taux d'incidence passer à 350/100 000 habitants et notre taux de positivité grimper à près de 10%. Cette forte dégradation, à relier à la diffusion désormais importante du variant delta, est annonciatrice d'un emballement épidémique que nous n'avons jamais connu jusqu'à maintenant.

Tout cela est une réalité à mettre en rapport avec une couverture vaccinale qui accuse encore à La Réunion un net retard et qui ne peut donc apporter à court terme une réponse à notre situation sanitaire.

En liaison permanente avec le Gouvernement j'ai décidé de mettre en place les mesures suivantes dès ce week-end, pour une période de 2 semaines:

- Confinement permanent sur tout le territoire de 5h00 à 18h00 dans un rayon de 10km autour du domicile, abaissé à 5km le dimanche,

- Couvre-feu strict de 18h00 à 5h00,
- Fermeture des établissements recevant du public où le port du masque en continu n'est pas possible,

- Port du masque obligatoire dans l'espace public,

- Interdiction des regroupements festifs.

(...) Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser l'épidémie se poursuivre, au risque de devoir choisir entre tel ou tel patient pour son admission à l'hôpital, au risque de devoir déprogrammer des interventions, alors qu'elles s'avéraient vitales.»

En conséquence, ces mesures s'appliqueront sur tout le territoire de La Réunion à tout le monde. Seuls des motifs impérieux permettent de déroger à ces mesures exceptionnelles.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Didier Robert ou le président-cigale nous laisse devant un champ de ruine

Le nerf de la guerre ce sont les finances. Nous n'avons cessé de dénoncer la gabegie à l'oeuvre à la Région depuis 2010. Les premiers chiffres nous permettent de voir l'ampleur des dégâts. La présidente Hughette Bello se retrouve face à un mur de dette.

L'endettement cumulé de La Réunion s'élève à 1,241 milliard d'euros. La capacité de désendettement est de 11,7 ans, alors que la norme fixe le plafond à 9 ans. Actuellement, l'épargne brute est à hauteur de 106 millions, contre 186 en 2010. L'épargne nette est de 46 millions. Sur les deux dernières mandatures, les dépenses ont augmenté 3 fois plus que les recettes. A cela s'ajoute des dépenses non budgétées qui devront être réintégrées. Il reste aussi à réintégrer les pertes abyssales des SPL. Mais le pire est de constater les 300 millions d'aide aux communes sur lesquels Didier Robert a communiqué et qui ne sont inscrites nul part dans les documents budgétaires. On comprend mieux sa volonté d'augmenter grandement la fiscalité sur les carburants et l'opportunité des recours ayant freiné la continuité territoriale.

Pendant ce temps la, La Réunion a besoin d'équipement public, de grand travaux et de relancer l'économie. Mais avec quels moyens la nouvelle majorité pourra t'elle le faire. On a clairement un ancien président qui a pris la collectivité régionale comme une grande lessiveuse pour ses ambitions personnelles. Il reste à finir la route la plus chère du monde. Mais n'oublions pas non plus, le sauvetage d'Air Austral qui est stratégique. Il est clair que le début de mandat sera marqué par des décisions difficiles à prendre mais nécessaire pour le maintien à flot du bateau Région réunion.

Le rapport de la chambre régionale des comptes révèle aussi que le président de Région possédait un cabinet démesuré. En plus des six collaborateurs autorisés, la CRC en dénombre 22 embauchés illégalement. Pour un coût de plus d'1,4 million d'euros par an. Parmi ceux la, on retrouve nombre de conseillers techniques nommés autour de lui exercent en même temps

un mandat électoral, 18 conseillers techniques ayant occupé des fonctions électives ces trois dernières années. 11 d'entre eux étaient candidats en tête de leur liste aux municipales de 2020 et huit avaient occupé des postes de collaborateurs de cabinet dans des collectivités. Dans l'Ouest, on retrouve Fabrice Marouvin, Yoland Velleyen Vincent Defaud, Eric Ferrère. Dans le Nord, on retrouve Philippe Jean-Pierre, Yves Ferrières, Ismaël Aboudou, Rémi Massain. Dans l'Est, Jean-Luc Julie, Yannick Gironcel, Ranjit Camalon, Daniel Allamelou. Enfin, dans le Sud, on retrouve Imrhane Moullan, Emmanuel Luc Doulouma. Ceux là devront prouver de l'effectivité de leur emploi, sinon cela s'appelle des emplois fictif et ils tomberont avec leur capitaine.

Aujourd'hui, c'est la responsabilité financière de l'élu qui est centrale. Didier Robert après avoir ruiné la Réunion va t'il s'en sortir plus blanc que blanc. Malheureusement en l'état actuel de la loi, les élus ne peuvent être poursuivi que pour une faute personnelle. Une grande démocratie doit pouvoir juger les élus sur leur bilan, surtout si celui ci met en faillite une collectivité. Les comptes de la Région ayant aussi été certifiés, et la trajectoire soit disant respectée, la responsabilité du comptable public et du certificateur pourra être recherchée. Il avait dû choisir les mêmes certificateurs que Goldman Sachs ou Madoff. La conférence territoriale élargie devra mettre en chantier le contrôle citoyen sur la dépense publique. C'est un moyen pour la population de retrouver la confiance dans ses représentants. Mais la conférence territoriale élargie devrait aussi valider une stratégie de désendettement qui ne priverait pas notre Pays des investissements nécessaires à son développement.

« La Cigale, ayant chanté

Tout l'été,

Se trouva fort dépourvue

Quand la bise fut venue »

La cigale et la fourmi Jean de la Fontaine

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

La guèr nou la konu mi panss

Mézami yèr mwin la fé in modékri dann zoinal Témoignages. Si zot la lire mi panss zot la sirman trouv bizar ki di in kékshoz konm : « Toultan ké lyèw i konétra pa ékri sé lo shassèr va ékri son listoir é selon son fasson ». Mé si mi vé alé ankor pli loin dann sak mwin la ékri, mi pozré amwin in késtyon pou kossa bande dominèr épi zot konpliss-pars konpliss néna – la borde in kantité lang déssi la tèr é final de konte la rofize rokonète la valèr bande lang-la é tanpir k'i pé la ranpliss azot par déssèrtènn lang i dovien par la mèm bande lang dominèr.

Mi souvien bande konvèrsassion toute inn bande jenn l'avé dann tan avèk Boris Gamaleya é mi rapèl bien noute sirpriz kan li téi anparl anou bande langue i fini par mor épi disparète in pé partou dsi la tèr. Li téi di anou-ignorant koté li – néna bande langue solman in pti trépé d'moun i konpran ankor, bande lang apré disparète é néna pwin arienk inn dsi la tèr.. Biensir, nou téi ramène sa dsi lo ka noute lang kréol La Rényon é dann noute kèr nou téi di provik noute lang i disparète pa.

Pars figure azot dann lé zané soissante lété in késtyon nou téi poze anou. Nou téi demande si la langue

franssé dominèr é glotofaz té i sava pa fé disparète noute lang kréol rényoné a zamé.in pé téi di avèk lékol obligatoirr pou toute demoun, avèk la radio, la télévizyon, la fors ladministrassion, noute lang kréol té kondané a mor lo tan ké dé ou sansa trois zénération i pass. Sak téi fé mal anou pliss lété ké déssèrtin z'om nou l'avé l'admiration pou zot é zot téi lèss pa nou kroire dann lo jéni noute lang-dann noute shimèr konm déssèrtin téi di a nou.

L'èr la nou téi mazine toute kalité solission pou anpèsh noute kréol disparète défoi dann dézèspoir toute lo lantropiz pou sov noute lang i foire. In pé téi doute pa téi oi lo kréol dann lékol, lo kréol konm lang ofisyèl, lo kréol konm gran lang la kiltir. In pé, pli vayan ké nou téi ékri liv, diksyonèr, téi ramass bande parol séga èk maloya, konte épi lézande pou mète anlèr noute bande shantèr, fondkèzèr, rakontèr d'zistoir, passeur la mémoire... Dann noute kèr nou téi modi lo bande figaro konm nou téi modi lo dominère noute kiltir épi noute lang kréol. Nou té mèm paré pou lèw la guèr.

La guère mi panss nou la konu

Justin